



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

RAPPORT TRIMESTRIEL

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

RAPPORT TRIMESTRIEL ITEKA N'IJAMBO OCTOBRE-DECEMBRE 2021

0. INTRODUCTION

Ce rapport trimestriel est un condensé des rapports mensuels des mois d'octobre, novembre et décembre 2021.

Les grandes tendances observées ont été notamment des cas d'allégations de violations et des violations du droit à la vie, d'enlèvements et/ou de disparitions forcées, de violences sexuelles et basées sur le genre, de tortures, d'arrestations arbitraires et des faits sécuritaires.

En effet, au cours de la période couverte par ce rapport, des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 481 personnes tuées dont 345 détenus qui sont morts suite à l'incendie qui a consumé la prison de Gitega, 66 cadavres retrouvés dans différents endroits et 1 victime d'exécution extrajudiciaire, 22 enlevées et/ou portées disparues, 29 victimes de VSBG, 23 personnes torturées ainsi que 72 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi ces victimes enregistrées figurent 20 femmes et 17 mineurs tués, 3 femmes et 1 mineur torturés

ainsi que 8 femmes arrêtées arbitrairement.

Le phénomène de cadavres a continué à se manifester dans plusieurs endroits du pays et pour la plupart des cas, les autorités administratives et policières se pressent à faire enterrer les cadavres sans que les enquêtes ne soient diligentées, ce qui est très inquiétant.

Des violations des droits économiques, sociaux et culturels, de la justice, de la gouvernance, de la gestion de la Covid-19 et des faits sécuritaires font aussi partie de ce rapport.

Les présumés auteurs de ces violations des droits civils et politiques sont en grande partie des membres de la milice Imbonerakure, des agents du SNR, des policiers, des militaires et des administratifs.

Ce rapport émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit de toute personne susceptible d'influer pour le changement de la situation précaire des droits de l'homme au Burundi.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II. DE LA JUSTICE

III. DE LA GOUVERNANCE

III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

IV. FAITS SECURITAIRES

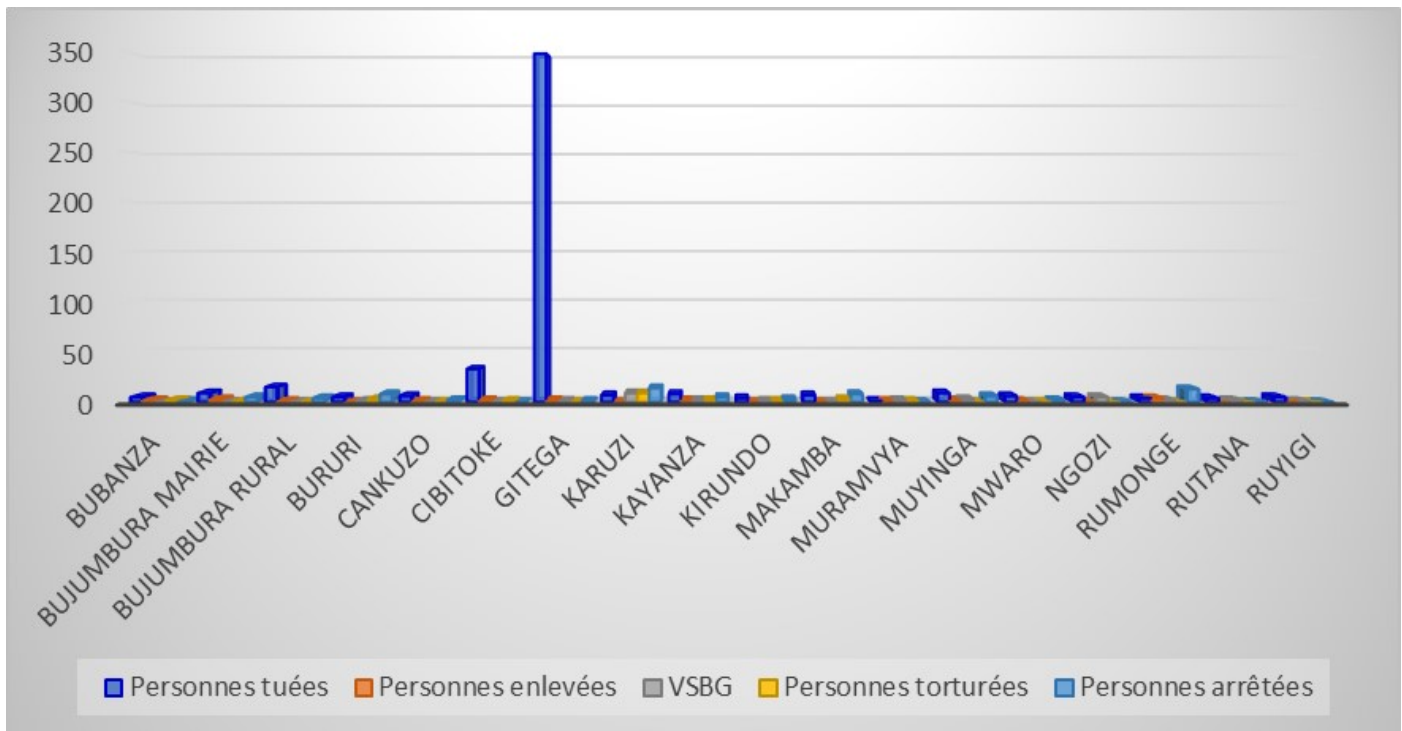
CONTENU

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES	3
I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE	3
I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES	3
I.1.2. DES CADAVRES RETROUVES	4
I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES	5
I.3. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE	5
I.4. DES PERSONNES TORTUREES	6
I.5. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT	6
II. DE LA JUSTICE	7
III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS	7
IV. DE LA GOUVERNANCE	7
IV. DES FAITS SECURITAIRES	7
IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES	7
IV.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX AUTRES FAITS SECURITAIRES	8
VIII. DE LA GESTION DE LA COVID-19	9
IX. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	10

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie
CNL	: Congrès National pour la Liberté
CPI	: Cour Pénale Internationale
CNTB	: Commission Nationale Terre et autres Biens
EAC	: East African Community
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
SNR	: Service National de Renseignement
TGI	: Tribunal de Grande Instance
VSBG	: Violence Sexuelle et Basée sur le Genre

Figure I : Graphique illustrant les principales allégations de violations, violations et atteintes aux droits civils et politiques commises au Burundi aux mois d'octobre, novembre et décembre 2021



Sur un total de 481 cas de personnes tuées, les effectifs élevés sont localisés en province de Gitega avec 348 cas, suivie de Cibitoke avec 33 cas et Bujumbura rural avec 15 cas. Les provinces de Bujumbura mairie et Muyinga ont enregistré 9 cas chacune.

Sur un total de 22 cas d'enlèvements, la province de Rumonge vient en tête avec 4 cas, suivie de Bujumbura Mairie avec 3 cas, Bubanza, Cibitoke, Gitega et Muyinga avec 2 cas chacune.

Concernant les VSBG, sur un total de 29 cas, la province de Karuzi vient en tête avec 9 cas, suivie de Ngozi avec 5 cas, Muyinga avec 3 cas, Muramvya, Kayanza, Rumonge et Rutana avec 2 cas chacune.

Au niveau de la torture, sur un total de 23 cas, la province de Karuzi vient en tête avec 9 cas suivie des provinces Bururi et Makamba avec 3 cas chacune, Bubanza et Kayanza avec 2 cas chacune.

Concernant les arrestations arbitraires, sur un total de 72 cas enregistrés, la province de Karuzi vient en tête avec 14 cas, suivie de Rumonge avec 13 cas, Bururi et Makamba avec 8 cas chacune, Muyinga avec 6 cas.

Les présumés auteurs des principales violations des droits humains sont des policiers, des membres de la milice Imbonerakure, des agents du SNR, des militaires et des administratifs.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

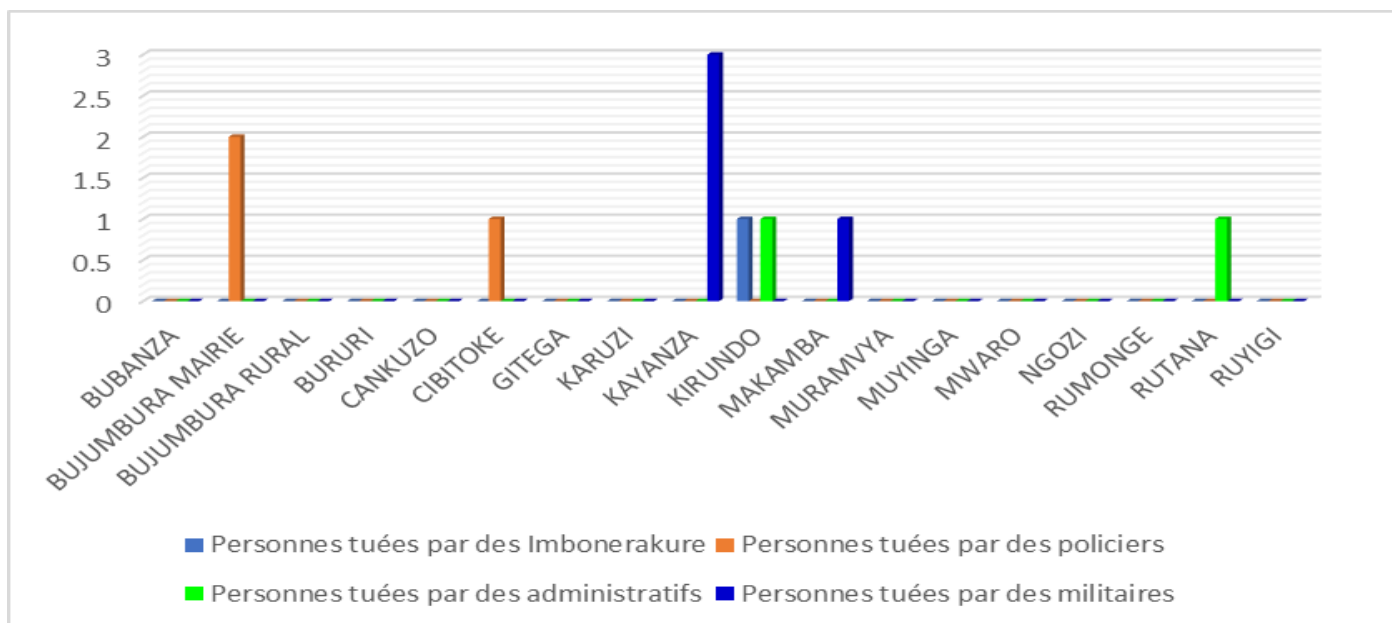
I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a relevé 10 cas de personnes tuées par des agents étatiques dont 1 victime d'exécution extrajudiciaire. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, les présumés auteurs sont des militaires avec 4, des policiers avec 3 cas, des administratifs avec 2 cas et des membres de la milice Imbonerakure avec 1 cas.

Les effectifs élevés des personnes tuées par des agents étatiques ont été relevées dans les provinces de Kayanza avec 3 cas, Bujumbura mairie et Kirundo avec 2 cas chacune.

Figure II: Graphique illustrant des personnes tuées par agents étatiques

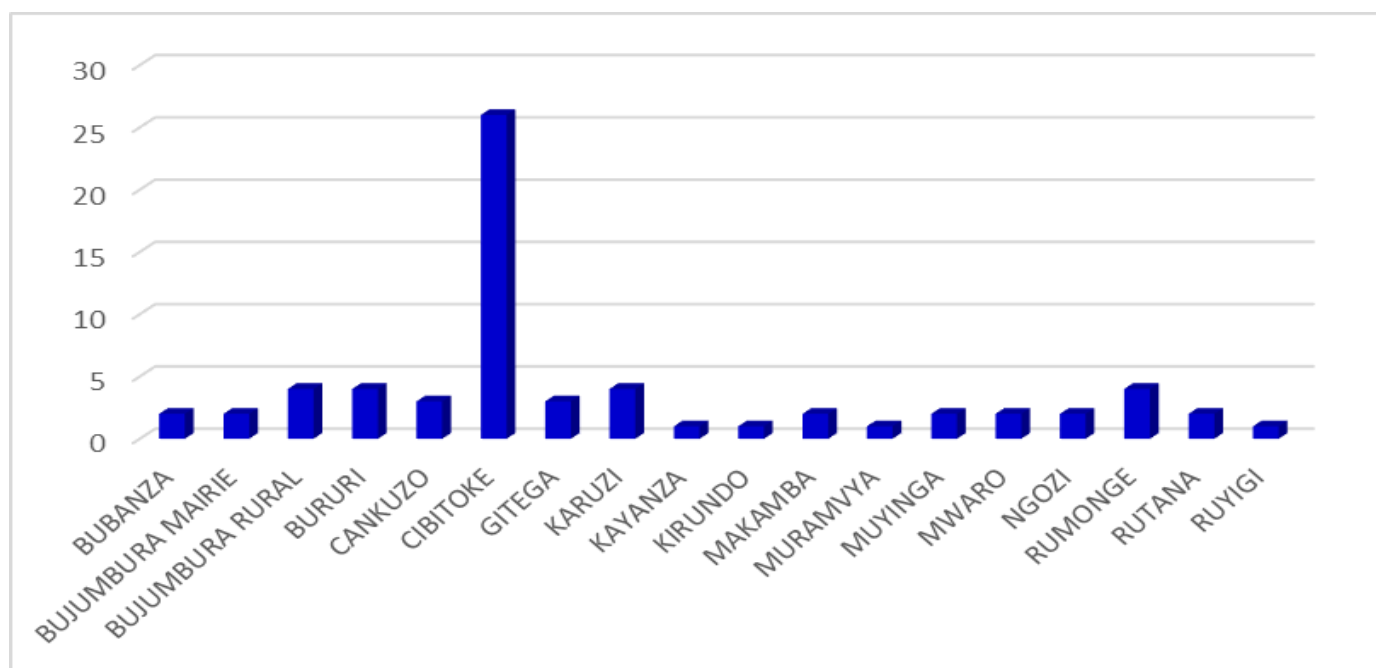


1.1.2.DES CADAVRES RETROUVES

Au cours de cette période, 66 personnes tuées ont été retrouvées cadavres. Ces derniers ont été retrouvés dans la brousse, dans les rivières ou dans d'autres endroits. Des autorités administratives, policières et militaires se pressent à faire enterrer ces cadavres sans qu'une enquête ne soit diligentée pour identifier les victimes.

Comme le graphique ci-dessous l'illustre, les provinces les plus touchées par le phénomène de cadavres sont Cibitoke avec 26 cas, suivie de Bururi et Rumonge avec 4 cas, Gitega et Cankuzo avec 3 cas chacune.

Figure III: Graphique illustrant des cadavres retrouvés



1.2. DES PERSONNES ENLEVÉES ET/OU PORTÉES DISPARUES

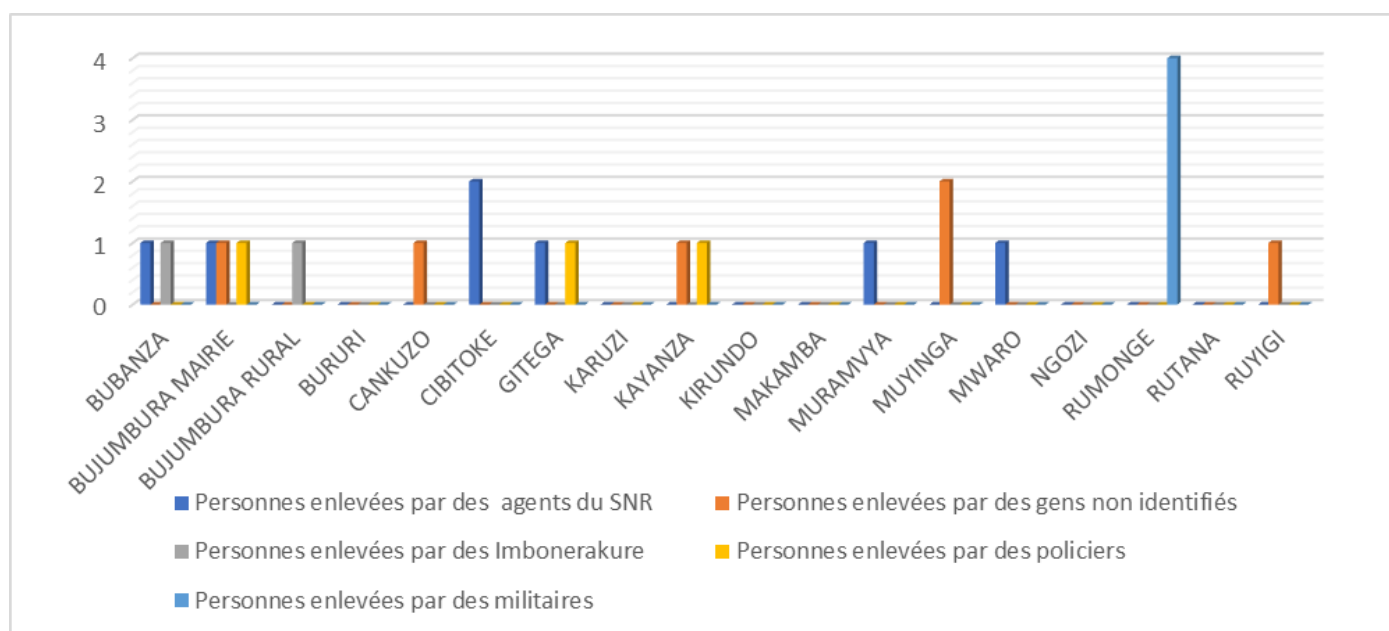
Au cours de cette période couverte par ce rapport, la Ligue Iteka a relevé 22 cas de personnes [enlevées et/ou portées disparues](#).

Comme le montre le graphique ci-dessous, les victimes ont été enregistrées dans les provinces Rumonge avec 4 cas, suivie de Bujumbura mairie avec 3 cas, Bubanza, Cibitoke, Gitega, Kayanza et

Muyinga avec 2 cas chacune.

Les présumés auteurs de ces enlèvements sont des agents du SNR avec 7 cas, des gens non identifiés avec 6 cas, des militaires avec 4 cas et des policiers avec 3 cas.

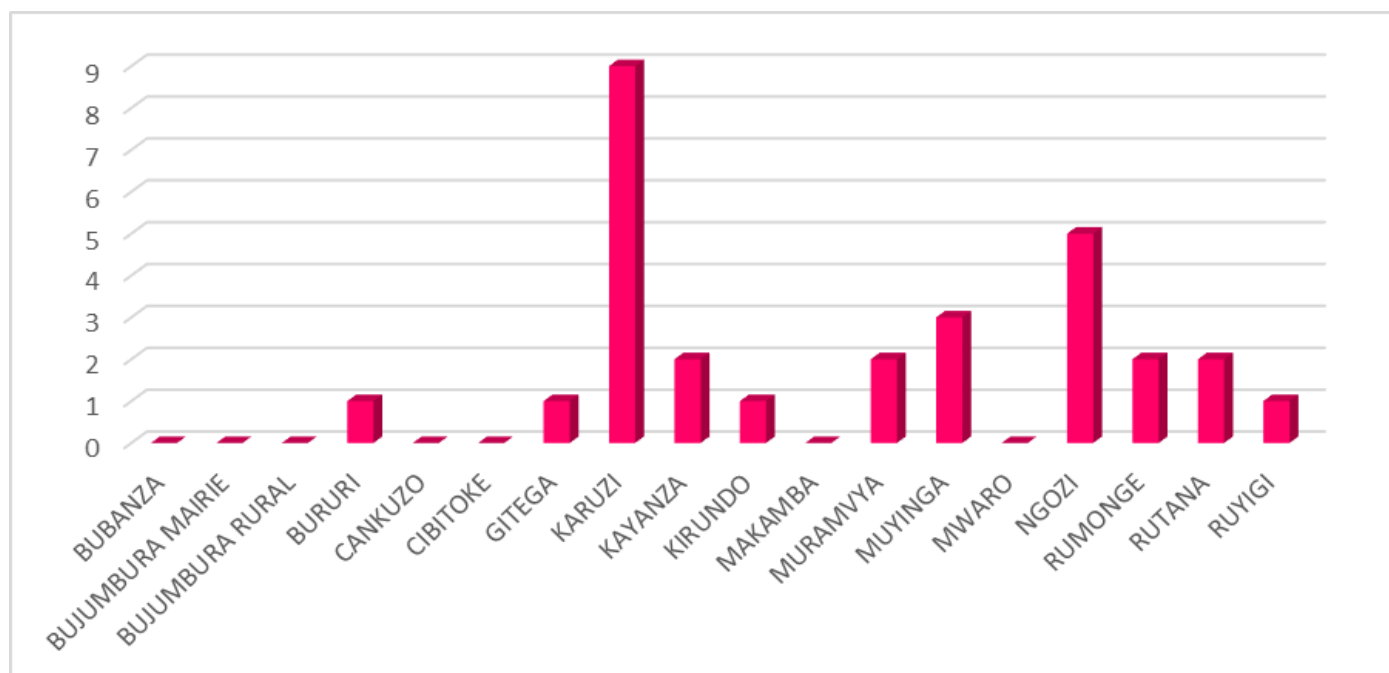
Figure IV: Graphique des personnes enlevées et/ou portées disparues



1.3. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Au cours de cette période, 29 cas [de violences sexuelles et basées sur le genre](#) ont été relevés. En Karuzi vient en tête avec 9 cas, suivie de Ngozi avec 5 cas, Muyinga avec 3 cas, Kayanza, Muramvya, Rumonge et Rutana avec 2 cas chacune.

Figure V: Graphique des violences sexuelles et basées sur le genre

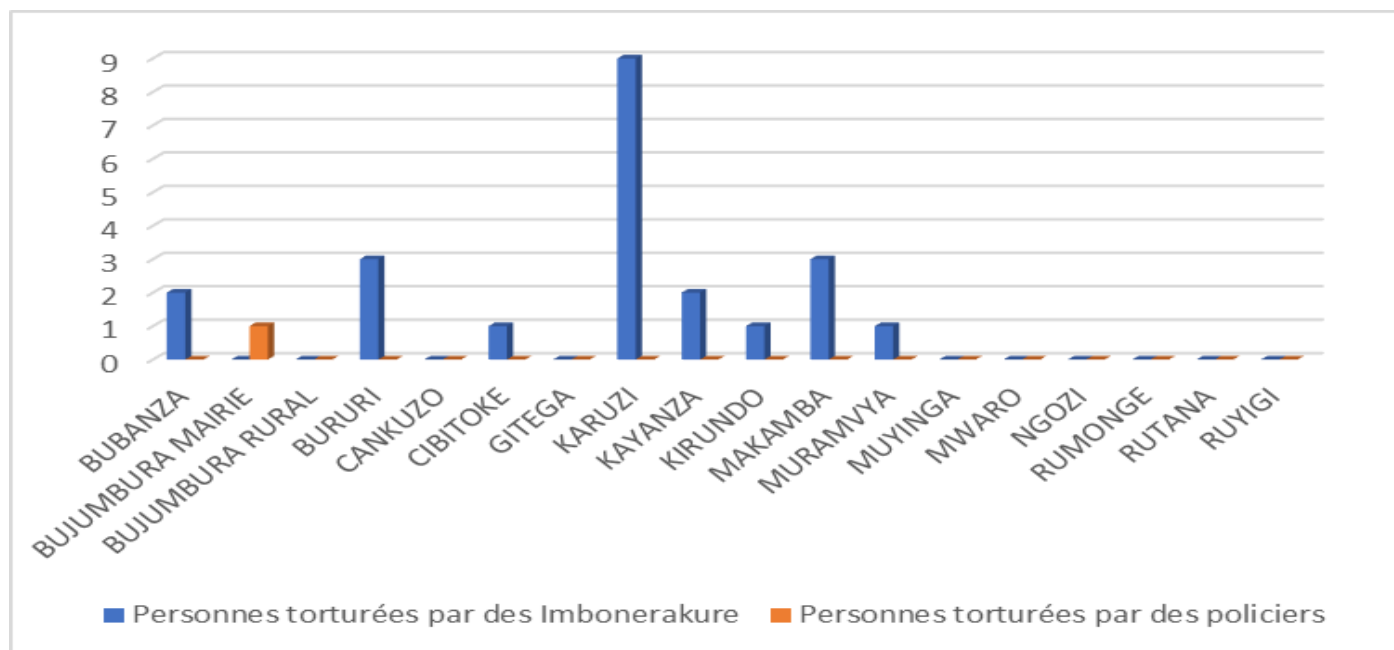


1.4. DES PERSONNES TORTUREES

Au cours de cette période, 23 cas [de torture](#) ont été enregistrés par la Ligue Iteka. La province de Karuzi est la plus touchée avec 9 cas, suivie de Bururi et Makamba avec 3 cas chacune, Bubanza et Kayanza avec 2 cas chacune.

Comme l'illustre le graphique ci-après, les présumés auteurs cités dans ces actes de torture sont des membres de la milice Imbonerakure avec 22 cas et des policiers avec 1 cas.

Figure VI : Graphique des personnes torturées

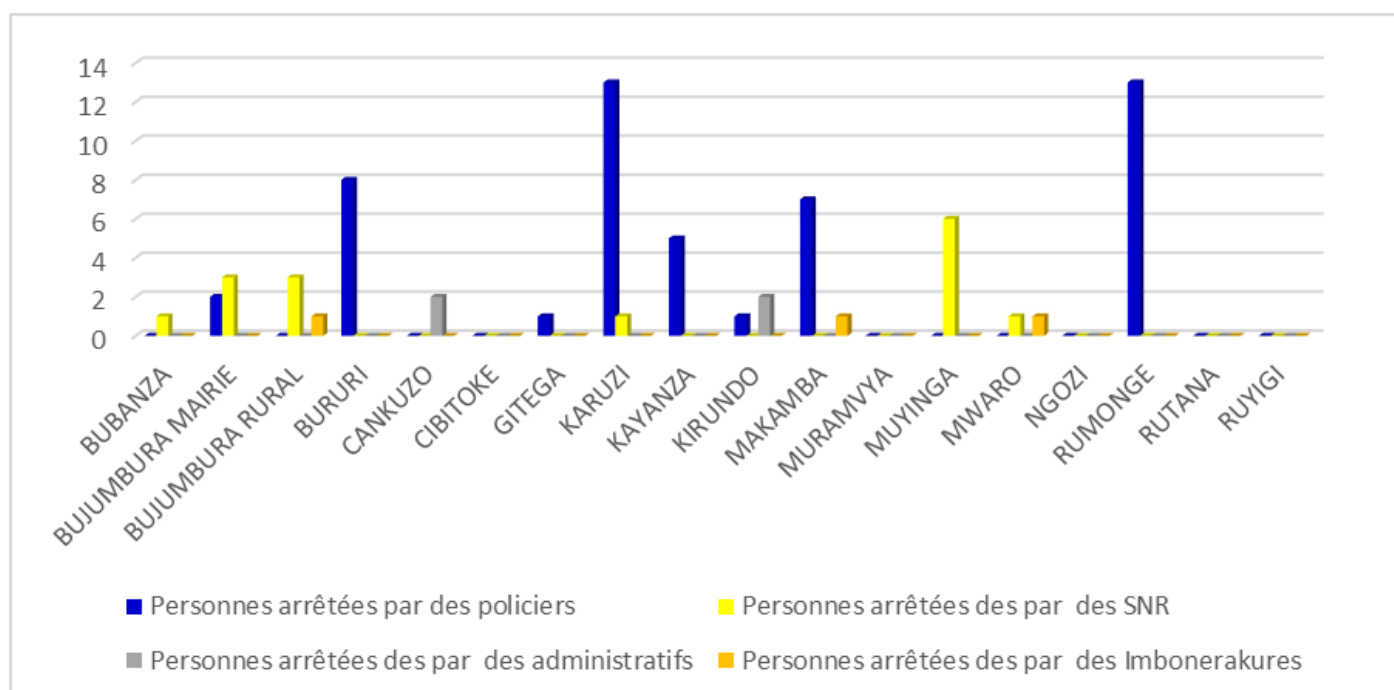


1.5. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a enregistré 72 personnes [arrêtées arbitrairement](#). La province de Karuzi vient en tête avec 14 cas, suivie de Rumonge avec 13 cas, Bururi et Makamba avec 8 cas chacune, Muyinga avec 6 cas et Bujumbura mairie avec 5 cas.

Comme le montre le graphique ci-dessous, les principaux présumés auteurs de ces arrestations sont des policiers avec 50 cas, des agents du SNR avec 15 cas, des administratifs avec 4 cas et des membres de la milice Imbonerakure avec 3 cas.

Figure VII : Graphique des personnes arrêtées arbitrairement



II. DE LA JUSTICE

Au cours de la période couverte par ce rapport, la Ligue Iteka a documenté des éléments au sein de la justice notamment des personnes arrêtées suite aux actes de viol et aux détournements des fonds publics, un ex-administrateur communal et membre du parti CNDD-FDD accusé de vol, des collecteurs de pot de vin pour des agents de la CNTB, de dix membres de la milice Imbonerakure accusés de meurtre ainsi qu'une condamnation à perpétuité dans une affaire de flagrance par le TGI Kayanza à l'encontre d'un jeune homme accusé d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

III. DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a documenté des cas d'allégation de violations des droits économiques, sociaux et culturels notamment des cas de pénurie du carburant dans le pays et la hausse des prix ; le manque de bancs pupitres dans les écoles et de la montée des prix des matériaux de construction ; des contributions forcées en province Cankuzo pour la construction d'une permanence provinciale du parti CNDD-FDD.

IV. DE LA GOUVERNANCE

Au cours de cette période couverte par ce rapport, des cas relevés dans le cadre de la gouvernance concernant notamment des réunion de sensibilisation des fonctionnaires sur la bonne conduite au travail en province Cankuzo, le non-respect des mesures de stabulation et la démolition des infrastructures construites tout près des routes par les hautes autorités en province Cibitoke ; les manipulations de la population dans le recrutement des policiers en province Karuzi ainsi que la saisie des pagnes frauduleux en province Rutana.

En outre, des lamentations des éleveurs de vaches faisant le commerce du lait, la célébration de la journée dédiée aux combattants du parti CNDD-FDD et l'intolérance politique affichée par des membres de la milice Imbonerakure ont été observés.

Au cours de la période couverte par ce rapport, un incendie a éclaté à la prison de Gitega où au moins 345 détenus ont trouvé la mort et des centaines de blessés ont été recensés. Notons qu'au lendemain de l'incendie, le bilan officiel du gouvernement a fait état de 38 détenus emportés par le feu tandis que 69 ont été blessés.

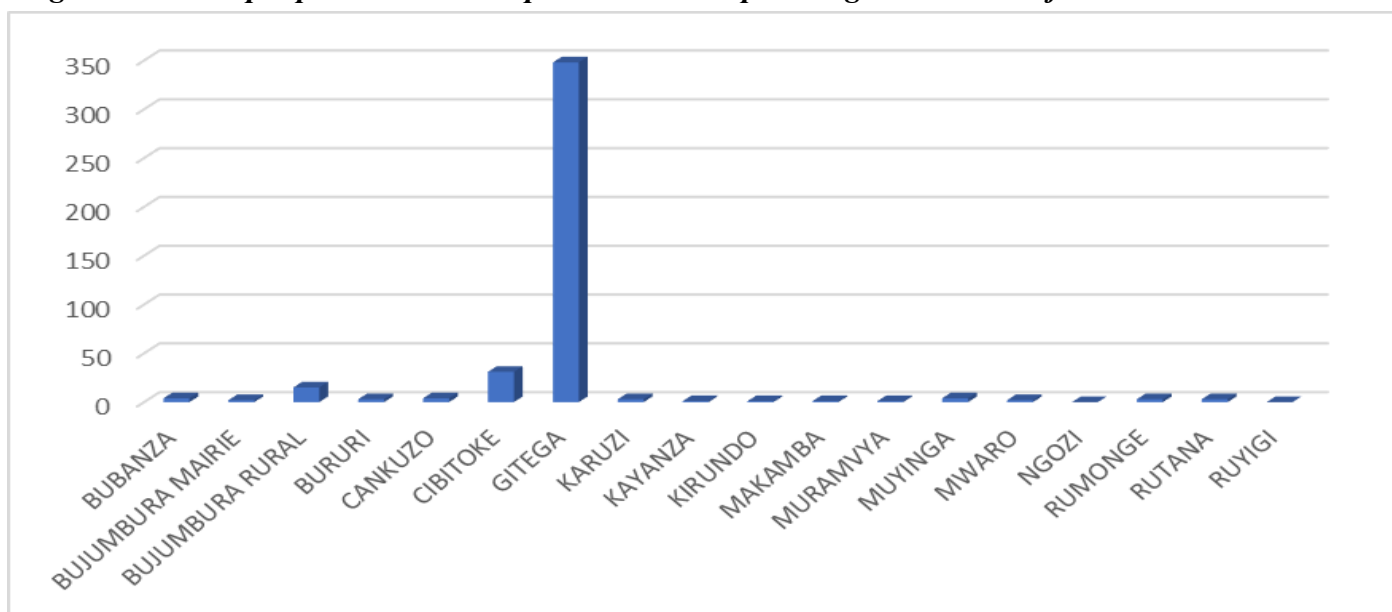
La Ligue Iteka a également relevé des cas de détournements d'une part des fonds publics destinés au projet d'électrification de la zone Muyange en commune Nyanza-Lac, province Makamba et d'autre part le détournement des aides alimentaires destinées aux enfants mal nourris en commune Vumbi, province Kirundo.

IV. DES FAITS SECURITAIRES

IV.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Au cours de cette période, 426 cas de personnes tuées par des gens non identifiés ont été relevés. Comme le graphique ci-dessous le montre, la province la plus touchée est Gitega avec 348 cas, dont 345 détenus morts suite à l'incendie qui a ravagé la prison de Gitega. La province de Cibitoke a enregistré 31 cas, suivie de Bujumbura rural avec 15 cas, Bubanza, Cankuzo et Muyinga avec 4 cas chacune.

Figure VIII: Graphique illustrant des personnes tuées par des gens non identifiés

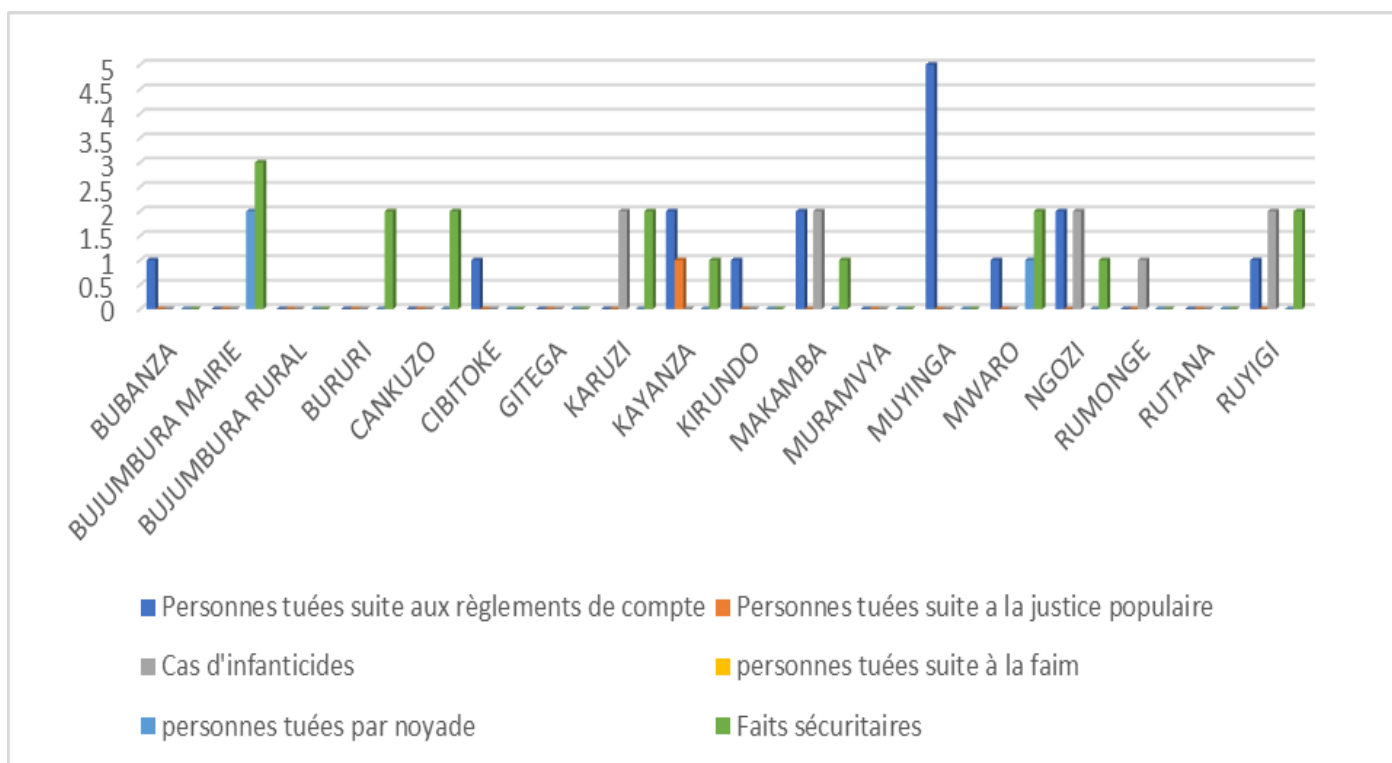


IV.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX AUTRES FAITS SECURITAIRES

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a enregistré 45 cas de personnes tuées suite aux autres faits sécuritaires. Comme le graphique ci-dessous l'illustre, parmi ces cas de personnes tuées figurent 16 cas suite aux règlements de compte, 1 personne tuée suite à la justice populaire, 9 cas par infanticide, 3

cas suite à la noyade et 16 cas suite autres faits sécuritaires. Les victimes sont enregistrées en grande partie dans les provinces de Bujumbura mairie, Makamba, Muyinga, Ngozi et Ruyigi avec 5 cas chacune.

Figure IX : Graphique des personnes tuées suite aux autres faits sécuritaires



VIII. DE LA GESTION DE LA COVID-19

Au cours de cette période, la Ligue Iteka a relevé des questions liées à la gestion de la COVID-19 dans le pays notamment la suspension de la mesure de test de la pandémie de Covid-19 pour les déplacements dans les provinces de l'intérieur à partir de Bujumbura Mairie ; la peur des élèves contre le vaccin de la pandémie de la Covid-19 en province Cibitoke ; des cas de détenus testés positifs à la Covid-19 en province Muyinga.

Dans certaines provinces, suite à la prise en charge insuffisante des cas testés positifs, des personnes testées positives n'ont pas pu être confinées notamment en commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural où 51 cas ont été testés positifs et à

l'hôpital de Kirundo où 72 cas testés positifs au Covid-19 ont été enregistrés ainsi qu'au chef-lieu de la province Makamba où des personnes testées positives ont reçu des médicaments et ont été renvoyées à la maison.

En province Ruyigi, certains services ont été perturbés suite à la Covid-19 notamment les services de la santé et de l'éducation. En guise d'exemple, le Lycée Notre Dame de la Joie de Ruyigi a dû fermer ses portes puisque 4 professeurs avaient été testés positifs.

IX. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Depuis la mise en place des institutions de mai 2020, des violations, des allégations de violations et des atteintes aux droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Pour ce troisième trimestre de l'année 2021, des cas d'exécutions extrajudiciaires, d'assassinats ciblés et des tueries, d'enlèvements, de VSBG, de tortures et d'arrestations arbitraires ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants ont été signalés.

Le phénomène de cadavres continue à être relevé dans divers coins du pays.

Des cas de violations des droits économiques, sociaux et culturels, des questions de gouvernance, de la justice, des violences faites aux enfants et de la gestion de la Covid-19 ont été relevés.

Vu la situation de violations des droits de l'homme au Burundi qui perdure, la Ligue Iteka recommande ce qui suit :

Au Gouvernement du Burundi

- ♦ de jouer pleinement son rôle de garantir les droits et les libertés publiques et de protéger la population sans distinction.

Aux PTF

- ♦ d'user de leur influence pour contraindre le Gouvernement burundais à restaurer un Etat de droit et démocratique.

A l'PEAC, à l'Union Africaine et aux Nations Unies

- ♦ de s'impliquer pleinement pour restaurer un Etat de droit et démocratique au Burundi.

A la CPI

- ♦ d'accélérer les enquêtes et procéder aux inculpations qui s'imposent.

A la population

- ♦ de rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence;
- ♦ de dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.